

-2014-06-

L'an deux mille Quatorze et le dix-neuf Juin à 21 Heures, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Eric VIGNEAU, Maire.
La convocation était du 11 Juin 2014.

PRESENTS : ANTONUTTI Véronique, PERAUDEAU Christian, LE MOIGNE André, GUERIN Hervé, POUBLAN Patrice, LACAMPAGNE J-François, LABARRIERE Hélène, SARRAZIN Paulette, LE PROVOST Virginie, MARQUET Sophie.

EXCUSES : /

PROCURATION : /

Secrétaire de séance : Mme Sophie MARQUET

Après lecture donnée par Hervé GUERIN, le compte rendu de la dernière réunion en date du 15 Mai 2014 est approuvé à l'unanimité.

001- ECLAIRAGE PARKING :

Monsieur Le Maire précise qu'un seul devis est arrivé à ce jour. Il s'agit de celui de M. GARCIA, successeur de Michel LEGLISE. L'autre entreprise contactée n'a pas encore répondu, car il lui manque le coût de l'intervention du maçon.

La décision sera prise lors de la prochaine réunion

-002- MODIFICATION BUDGET N°1/2014 :

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'apporter des modifications au budget communal. Ceci afin de prendre en compte les dernières notifications reçues en matière de Dotations de l'Etat et l'inscription du programme relatif à l'éclairage extérieur des bâtiments communaux.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal DECIDE de modifier le Budget communal 2014 comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Cpte 61523 : Entretien de Voirie et Réseaux : + 4 568.00

Cpte 023 : Virement à la Section d'investissement : + 12 720.00

Recettes :

Cpte 74121 : Dotation de Solidarité Rurale : + 11 120.00

Cpte 774127 : Dotation Nationale de Péréquation : + 3 369.00

Cpte 742 : Dotation élus locaux : + 2 799.00

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Opération 059: ECLAIRAGE BATIMENTS

Dépenses

Cpte 231 Immobilisations en cours : + 22 000.00

Recettes

Cpte 021 : Virement de la section de Fonctionnement : + 12 720.00

Cpte 132 : Subvention d'équipement : + 9 280.00

-003- COMMUNAUTE DE COMMUNES :

BUREAU :

Le Maire expose au Conseil que sa candidature comme représentant des communes de 500 habitants a été retenue. La commune sera donc représentée au bureau communautaire. Le bureau comporte 13 membres sur 40 communes..

VOIRIE :

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu de la réunion de la commission voirie.

Il a été procédé à la mise en place d'un délégué par canton, ces délégués sont :

BAZAS : M. DUPIOL

GRIGNOLS : M. JAYLES

CAPTIEUX : M. BERLAND

Au niveau des travaux d'entretien :

Pour le fauchage des accotements sur le territoire Captieux/Grignols c'est l'entreprise Sarl de la Côte qui va effectuer 2 passages ; pour Bazas ce sont les agents de la communauté qui vont passer 2 fois et l'entreprise fera un passage.

Pour le point à temps et le goudronnage c'est la communauté de communes qui va réaliser les travaux avec les agents communautaires.

Le règlement de la voirie va être refait, les Maires sont invités à surveiller les arrêtés et déclarations des travaux forestiers.

Au niveau investissement le montant des gros travaux est budgétisé à 535 000 € pour l'ensemble du territoire. Il a été question de la voirie communautaire créée entre la maison de santé de Grignols et la route départementale le coût de 112 000 € a été financé par un emprunt déjà engagé sur 10 ans.

ECONOMIE :

Le Maire et J-François LACAMPAGNE sont tous les deux membres de cette commission qui va travailler sur l'accueil des entreprises, la défense, le développement et la promotion des produits agricoles locaux et le tourisme. Sur ce dernier point il ressort un manque de structure d'accueil par rapport à la demande.

Jean-François LACAMPAGNE va travailler sur le volet agricole.

-004- LES SYNDICATS :

CONSEIL ECOLE D'AILLAS :

Sophie MARQUET et Virginie LE PROVOST donnent le compte rendu du Conseil d'Ecole du 03 Juin dernier.

Les classes : elles sont au nombre de 5 pour 111 élèves scolarisés ; pour la rentrée l'effectif prévu est de 104 élèves. La question de l'inscription des très petits, soit les enfants

nés au 1^{er} Trimestre 2012 est à l'étude . La commune d'Aillas est prête à accueillir les enfants hors commune.

Les enseignants : Départ de Mmes BAKER et MORON

Réforme des Rythmes scolaires : les activités auront lieu tout au long de la semaine les lundis, jeudis et vendredis DE 15 H 30 à 16 H 30 et elles ne seront pas regroupées le vendredi après-midi comme évoqué. Les activités seront gratuites la première année et les tarifs de la garderie ne seront pas augmentés.

Des parents demandent de payer la garderie à la prestation et non plus de manière forfaitaire et ils souhaitent également ne payer que les repas consommés.

Projets pédagogiques : les activités seront découpées par périodes de 7 semaines et par tranches d'âge afin :

- D'assurer le respect de l'autonomie des enfants
- De respecter la spécificité selon les âges
- De renforcer la maîtrise de la langue
- D'assurer une mixité par le biais de la richesse des activités

Un Conseil Ecole – Collège va être mis en place afin d'assurer la continuité entre le 1^{er} et le 2^{ème} degrés. Les futurs CM2 et 6^{ème} ont des projets communs.

Un exercice de sécurité est prévu.

Des travaux d'entretien vont être réalisés par la commune, les photocopieurs et l'ensemble de l'informatique vont être changés ; la dépense est engagée.

La Coopérative scolaire présente un solde positif de 3 500 €. Des sorties vont être organisées, ainsi que la kermesse prévue le 04 Juillet.

SDEEG (Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde) :

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu de la dernière réunion au cours de laquelle il a été procédé à la mise en place des commissions. Il convient de noter qu'une nouvelle commission a été créée pour l'étude de la mise en place de bornes pour recharger les véhicules électriques.

JURY D'ASSISES :

Jean-François LACAMPAGNE a représenté la commune à la réunion qui s'est tenue à LERM et MUSSET pour le tirage au sort des membres de la liste préparatoire des Jurés de la Gironde pour 2015. Un habitant de la commune a été tiré au sort il s'agit de M. ROLLAND François qui a été avisé.

SCOT (Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale) :

Le Maire donne le compte rendu de la dernière réunion au cours de laquelle il a été procédé à la désignation du nouveau bureau. M. Hervé GILLÉ, a été élu Président.

-005- QUESTIONS DIVERSES :

Incendie et Secours :

Le Maire et Alain ANTONUTTI, Chef de Lutte Incendie, ont réalisés une tournée de reconnaissance avec les pompiers sUR tout le territoire de la commune. Il est question de

référencer un nouveau point d'eau lieu-dit « Joye » en lieu et place de celui de « Puzos » qui ne correspond plus aux attentes en la matière.

Chemin Rural au Magister :

Le Maire a reçu M. LAFOND , pour l'ouverture d'un chemin rural au « magister » . Ce dossier avait été traité en Conseil en 2013 suite à un courrier. Pour l'heure, la personne qui doit apporter une solution est indisponible.

Cimetière :

Le Maire informe les Conseillers Municipaux concernés que Mme MANDRON vient en Mairie, le Jeudi 26 Juillet pour remettre le plan terminé et la base de données des concessions. Il les invite à assister dans la mesure du possible à cette réunion.

Logement communal :

Le petit Logement communal a été loué à partir du 15 Juin 2014 à Mlle LEROUX Cindy. Cette dernière a pris en charge les travaux de nettoyage et de la rénovation des peintures du logement. Christian PERAUDEAU et Paulette SARRAZIN ont accompagné le Maire lors de l'état des lieux. Le Conseil Municipal est satisfait.

Amis de la cité :

La commune a été sollicitée pour participer à une souscription de 50 euros à l'occasion des 70 ans de la 2nde Guerre Mondiale. En échange, chaque commune recevra un livre retraçant toutes les étapes du débarquement en Bazadais.
Programme : Dimanche 29 Juin à Bazas : inauguration de la plaque du 70^{ème} anniversaire du débarquement. 5 parachutistes atterriront sur la place de la cathédrale. Présentations de vieux avions à l'aérodrome. Le Conseil Municipal est favorable à cette souscription. Un courrier sera adressé afin de savoir sous quelle forme elle sera demandée soit une subvention soit la facturation de l'ouvrage.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 Heures 00.